



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 26 décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Très haut débit : 17 territoires de métropole et d'outre-mer vont bénéficier de 620 M€ pour accélérer leurs projets

Le Premier ministre a signé ce lundi 24 décembre un ensemble de 17 engagements de financement de l'Etat en faveur de réseaux d'initiative publique portés par des collectivités, pour un montant global de 620 millions d'euros.

Ces engagements visent à accélérer massivement le déploiement du très haut débit dans ces 17 territoires qui représentent au total plus d'un quart de la population française.

Ils contribuent de manière décisive aux objectifs fixés par le président de la République en matière de couverture numérique fixe, à savoir la généralisation du haut débit partout en France en 2020 et du très haut débit en 2022.

Le Gouvernement se félicite des progrès importants d'ores et déjà enregistrés, puisque près de 3 millions de locaux ont été rendus raccordables à la fibre optique durant ces douze derniers mois, portant ainsi à 19,6 millions le nombre total de foyers éligibles à une offre très haut débit.

Les financements bénéficieront aux territoires suivants : Auvergne (68,38M€ pour un soutien cumulé de l'Etat au projet du territoire de 122,3 M€), Ain (74,6 M€), Nord-Pas-de-Calais (72,87 M€), Grand Est (62,06 M€), Charente (60,07 M€), Martinique (50,55 M€), Landes (41,87 M€), Loire-Atlantique (38,46 M€), Doubs (21,02M€ pour un soutien cumulé de l'Etat au projet du territoire de 31,52 M€), Corse (28 M€), Jura (27,22 M€), Calvados (27 M€), Lot-et-Garonne (25,51 M€), Essonne (14,48 M€), Deux-Sèvres (3,61 M€), Var (3,07 M€), Guyane (1,3 M€).

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr